

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réser
au
Monit
belg

***13119455***

Tribunal de commerce de Charleroi
Entré le
19 JUL. 2013
Le greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0882.768.591

Dénomination

(en entier) : **BIOWIN**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Point Centre, Avenue George Lemaître, 19 à 6041 Gosselies

Objet de l'acte : **Composition du Conseil d'administration**

1) Il ressort du Conseil de Gouvernance de BIOWIN tenu en date du 16 mai 2011 que la décision suivante a été adoptée: reconduction du mandat de vice présidence du pôle à l'académie universitaire de Louvain représenté par Monsieur Jean Luc Balligand pour une durée de 2 ans prenant fin à l'Assemblée générale de mai 2013.

2) Il ressort de l'Assemblée Générale tenue le 16 mai 2011 que les décisions suivantes ont été adoptées.

Sur proposition des catégories concernées, la reconduction des mandats de 2 membres de la catégorie B ainsi que de leurs représentants au Conseil d'administration est décidée pour une durée de 2 ans.

Kitozyme SA : Mr Hughes Bulot

Coris Bioconcept SA: Mr Thierry Leclipteux.

L'assemblée acte par ailleurs du souhait exprimé lors de cette assemblée par la société Euroscreen SA de ne pas voir son mandat d'administrateur renouvelé.

3) Il ressort de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2011 que les décisions suivantes ont été adoptées.

Suite à la non-reconduction du mandat de Euroscreen (catégorie B) il a été procédé à l'élection d'un nouvel administrateur de la catégorie B (PME). Le poste d'administrateur a été attribué pour un mandat de 1 an (prenant cours à la date de la présente Assemblée Générale) à la société PROMETHERA SA, rue Granbompré 11 à 1435 Mont saint Guibert, représenté par Monsieur Eric Halioua. A l'échéance de ce mandat de 1 an, le poste d'administrateur reviendra à la société ITEOS représentée par Monsieur Michel Detheux.

Il a été décidé que Monsieur Detheux occupe le poste d'observateur durant la première période de 1 an (prenant cours à la date de la présente Assemblée Générale) et qu'à l'échéance de cette période de 1 an, Monsieur Eric Halioua occupe le poste d'observateur.

4) Il ressort du Conseil de Gouvernance de BIOWIN tenu en date du 14 mai 2012 que la décision suivante a été adoptée : reconduction du mandat de Présidence du pôle à la société GSK Biologicals, représenté par Monsieur Jean Stéphane pour une durée de 2 ans prenant fin à l'Assemblée Générale de mai 2014.

5) Il ressort de l'Assemblée Générale tenue le 14 mai 2012 que les décisions suivantes ont été adoptées

Sur proposition des catégories concernées, la reconduction des mandats des membres des catégories suivantes a été décidée ainsi les noms de leur représentants au Conseil d'Administration.

Catégorie A (grandes entreprises):

GSK BIOLOGICALS SA : Mr Jean Stéphane,

UCB Pharma SA: Mr Didier Malherbe,

Iba SA : Mr Richard Zimmermann,

Eurogentec SA : Mr JP Delwart

Catégorie B (PME) :

DNA Vision: Mr Laurent Alexandre

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Catégorie C (Académies Universitaires – Universités-CREF) :
Académie universitaire Wallonie-Bruxelles: Mr Dominique Demonté ,
Académie universitaire « Louvain » : Mr Jean Luc Balligand,
Académie universitaire «Wallonie-Europe »: Mr Jean Marc Foidart,
CREF (FUNDP): Madame Martine Raes

France Fannes
Directrice générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature